

Puis-je continuer à réviser (peer review) pour ces maisons d'édition ou exercer mon rôle dans le comité éditorial de leurs revues

Les éditeur·trices scientifiques impliqué·es dans des revues publiées par ces maisons d'édition sont invité·es à réfléchir de manière critique à leur engagement éditorial dans le contexte actuel. S'il est reconnu que les marges de manœuvre des éditeur·trices scientifiques vis-à-vis des décisions stratégiques des maisons d'édition sont généralement très limitées, certaines formes de positionnement restent néanmoins possibles.

En particulier, lorsque cela est jugé pertinent et faisable, les éditeur·trices peuvent envisager de faire connaître, de manière collective ou individuelle, leurs préoccupations auprès des revues concernées, par exemple en suspendant temporairement leurs activités éditoriales pendant la durée d'un *No-Deal*, et en explicitant les raisons de cette décision auprès des équipes éditoriales opérationnelles.

Quant aux activités de *peer review* pour des revues publiées par ces maisons d'édition, elles doivent être réévaluées de manière critique dans le contexte actuel et ne devraient pas être considérées comme prioritaires.

Révision #1

Créé 10 février 2026 17:38:28 par Rocio Micaela Crespo Quesada

Mis à jour 10 février 2026 17:38:42 par Rocio Micaela Crespo Quesada